



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 MARS 2021

Date de la convocation 26-02-2021

Conseillers municipaux en exercice: 19

Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

Présents : Mesdames ABADIE Muriel, DELFINI Véronique, MARTELOZZO Martine, FRITZ Lydie, POUJAL Françoise, RUBIO Marie-Louise, CAZENAVE Sophie, SAVARD Nathalie.

Messieurs BRISARD Rémy, CANDIARD Thomas, DAUBA Romain, GOUZY Christian, KLIMACEK Julien, PERIN René, RAGOT Philippe, SUEL Cyril.

Absents excusés : Madame GARRIGUES Audrey qui donne procuration à Monsieur SUEL Cyril.

Monsieur DASSIEU Daniel qui donne procuration à Madame FRITZ Lydie.

Monsieur KLEIN-MEYER Sébastien qui donne procuration à Monsieur DAUBA Romain.

Absents :

Secrétaire de séance : Madame DELFINI Véronique.

Début de séance : 18h47

1. Vote et approbation du compte-rendu du mercredi 06 janvier 2021

Monsieur Philippe RAGOT a été oublié. Il faut le rajouter.

Madame Françoise POUJAL n'a pas reçu ni la convocation ni les documents.

Vote et approbation du compte-rendu du mercredi 06 janvier 2021 : Unanimité

2. Délibération vote et approbation du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 commune

Présentation du budget par Madame Sylvie GIBEL, rédacteur territorial à la mairie de Pujaudran.

Question de Françoise POUJAL : Est-ce que les subventions sont amorties ?

Réponse de Madame GIBEL : Non c'est interdit pour les communes de plus de 3500 habitants.

Question de Cyril SUEL : Pourquoi est-ce que la commune est en réseau alerte rouge.

Réponse de Madame la Maire : La commune a été mise dans le réseau d'alerte par la Préfecture et par la Direction Départementale des Finances Publiques du Gers (DDDFP) depuis 2018.

Une analyse de la situation financière de la commune é été effectuée par la Direction Départementale des Finances Publiques du Gers (DDDFP) à partir des données enregistrées sur les comptes de 2018 et 2019.

Cette analyse a été complétée par les ratios financiers relatifs à la capacité d'autofinancement, à l'endettement dans la mesure où ils traduisent une situation financière difficile.

La capacité d'autofinancement est faible avec un ratio par habitant de 89€ contre 199 € pour la moyenne départementale.

L'endettement de la commune est supérieur à la moyenne départementale avec une dette par habitant de 1 571 € pour une strate départementale qui se situe à 767 €.

Au cours des 2 derniers exercices, la commune a réalisé d'importantes dépenses d'investissement avec la nouvelle (2 700 000€).



DU 03 MARS 2021

Date de la convocation 26-02-2021

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

Monsieur le Préfet du Gers ainsi que Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques du Gers demandent à la commune d'améliorer sa capacité d'autofinancement, de limiter ses investissements et de diminuer son niveau d'endettement afin de redresser la situation financière de la commune.

Question de Françoise POUJAL : Est-ce que la trésorerie est placée ?

Réponse de Madame GIBEL : L'argent est sur un compte mais il n'est pas possible de le placer sur des comptes rémunérateurs.

Vote pour l'approbation du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 commune : Unanimité

3. Délibération vote et approbation du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 lotissement

Vote pour l'approbation du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 lotissement : Unanimité

4. Délibération des chèques CAD'HOC

Les chèques sont offerts aux employés de mairie et leurs enfants de moins de 16 ans pour Noël.

Il faut refaire une délibération spécifique parce que nous sommes un nouveau conseil municipal.

Vote pour la délibération des chèques CAD'HOC : Unanimité

5. Délibération pour la modification des statuts du Syndicat des Eaux de la Barousse Comminges Save

Le syndicat a modifié ses statuts. Cela a été soumis en bureau. Il y a peu de modifications.

Vote pour la modification des statuts du Syndicat des Eaux de la Barousse Comminges Save : Unanimité

6. Délibération du devis de l'aire de jeux

Vote pour la nouvelle délibération : Unanimité

7. Délibération pour l'autorisation de signature de la convention Bouchons d'amour

L'association récupère les bouchons plastiques pour fournir du matériel aux personnes en situation de handicap : fauteuils roulants et matériel handisport. Ils peuvent aider aussi au financement de chien d'aveugle.

Il y aura aussi un partenariat avec les écoles.

Il y aussi une boîte dans le hall de la mairie.

Question de Françoise POUJAL : Avez-vous l'intention d'en informer la population ?

Réponse de Madame la Maire : Oui il y aura un article dans la Dépêche. Nous utiliserons aussi les réseaux sociaux, le site de la mairie. Nous ferons des affiches que nous mettrons en mairie, dans les commerces...

Vote pour la signature de la convention Bouchons d'amour : Unanimité



DU 03 MARS 2021

Date de la convocation 26-02-2021

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

8. Délibération tarif cantine

La Trésorerie veut une délibération récente. L'ancienne date de 2016.

Madame la Maire propose un changement tarifaire pour la rentrée prochaine selon le coefficient familial.

Vote pour la nouvelle délibération : Unanimité

9. Adhésion à l'U.D.C.C.A.S 32

C'est l'Union Départemental des Centres Communaux d'Action Sociale.

Ils vont faire une étude pour analyser les besoins sociaux de la commune gratuitement.

Question de Christian GOUZY : Quel est le montant de l'adhésion ?

Réponse de Martine MARTELOZZO : Pour les villes de moins de 5000 habitants, c'est 300€ par an.

Précision de Madame la Maire : C'est lié aussi à Gers Solidarité.

Vote pour l'adhésion : Unanimité

10. Questions diverses

a. École

Le directeur de l'école élémentaire a contacté Madame la Maire pour un appel à projet du Ministère de l'Education Nationale pour la numérisation des écoles élémentaires, subventionné à hauteur de 70 %.

Madame la Maire lui a demandé un état des lieux de leurs besoins.

Le dépôt du dossier doit se faire jusqu'au 31 mars.

b. S.I.C.T.O.M EST

Ils ont envoyé un courrier à la mairie. Nous ne pourrons plus commander de sacs jaunes. Les habitants n'auront droit qu'à 2 rouleaux de sac par an. La mairie doit se servir du logiciel pour contrôler la distribution.

A la place, il y aura une distribution de cabas.

Précision de René PERIN : Le SITCOM Est vient jeudi 11 mars à 14h30 pour voir où nous installerons les collecteurs communs.

c. PLUiH

Thomas CANDIARD informe que les discussions autour du PLU et du PLUiH ont recommencé.

La séance est levée à 20h25, signé et approuvé par le secrétaire de séance

Signé et approuvé par le secrétaire de séance

Madame la Maire
ABADIE Muriel